



European Parliament
FORMER MEMBERS
ASSOCIATION

18-20 OCTOBRE 2023

VISITE DE L'AAD EN ESPAGNE



SECRÉTARIAT DE L'AAD

ANTALL 02Q73

PARLEMENT EUROPÉEN

B-1047 BRUXELLES

TEL : +322.284.07.03 FAX : +332.284.09.89

E-MAIL : FORMERMENBERS@EUROPARL.EUROPA.EU

INDEX



- 01** — La présidence espagnole
 - 02** — Espagne - Dates clés
 - 03** — Situation politique
 - 04** — Situation économique
-

INDEX



- 05** — “Cortes de Castilla la Mancha”
- Parlement régional
- 06** — Informations utiles
-



La Présidence Espagnole¹

À partir de **juillet 2023**, l'Espagne a pris la **présidence du Conseil**. La présidence espagnole a défini quatre grandes priorités :

1. **Réindustrialiser l'UE** et garantir une autonomie stratégique ouverte
2. Faire **avancer la transition verte**
3. Promouvoir une **plus grande cohésion sociale et économique**
4. **Renforcer l'unité européenne**

L'Espagne souhaite **promouvoir une autonomie stratégique ouverte** et assurer l'indépendance de l'UE vis-à-vis des pays tiers.

La présidence travaillera également à la **poursuite de la transition verte** en réformant le marché de l'électricité et s'efforcera d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables.

L'Espagne souhaite que **l'économie de l'UE devienne à la fois plus compétitive et plus équitable**. C'est pourquoi elle plaide pour l'établissement de normes minimales et communes en matière d'impôt sur les sociétés dans tous les États membres et luttera contre l'évasion fiscale des grandes multinationales.

Enfin, elle plaidera pour un **approfondissement du marché intérieur**, l'achèvement de l'unité bancaire, une meilleure coordination des processus d'immigration et d'asile ainsi que le renforcement de l'identité et des valeurs européennes communes.

¹ <https://spanish-presidency.consilium.europa.eu/en/programme/priorities/>

Les priorités en plus de détails¹



RÉINDUSTRIALISER L'UNION EUROPÉENNE ET ASSURER UNE AUTONOMIE STRATÉGIQUE OUVERTE

- **Poser les bases d'une réindustrialisation européenne** comme condition préalable à la prospérité des citoyens.
- Faire de **l'Union européenne le fer de lance de la révolution technologique**, en promouvant un cadre réglementaire alliant incitations au développement technologique et à l'innovation et à la défense du modèle européen de protection des droits des utilisateurs.
- **Renforcer l'autonomie stratégique ouverte**, en **réduisant les vulnérabilités** liées à l'approvisionnement dans des domaines essentiels, tels que l'alimentation, l'énergie ou la santé, tout en renforçant les alliances avec nos partenaires fiables.
- **Avancer sur les accords de partenariat** avec les régions prioritaires, en particulier l'Amérique latine et les Caraïbes.
- **Promouvoir la compétitivité et la croissance économique**, durable et inclusive, en renforçant et en approfondissant le marché unique à l'occasion du 30^e anniversaire de sa création.
- **Progresser vers une numérisation responsable**, fondée sur l'égalité d'accès à l'environnement numérique et la protection de la vie privée des Européens



AVANCER SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET L'ADAPTATION À L'ENVIRONNEMENT

- Parachever une **transition écologique socialement juste**, en promouvant l'atténuation des effets du changement climatique et en portant une attention particulière à l'exclusion sociale et à la précarité énergétique.
- **Lutter contre les effets du changement climatique** tant à l'échelle mondiale qu'europpéenne.
- Réaliser une **réforme du marché de l'électricité** qui garantisse des prix abordables à nos citoyens
- Impulser la **décarbonation de l'économie européenne** et assurer l'adoption du paquet législatif «Ajustement à l'objectif 55».
- **Promouvoir une économie verte**, qui garantisse l'emploi de qualité et la compétitivité des entreprises européennes.

¹ <https://spanish-presidency.consilium.europa.eu/media/e4ujaagg/the-spanish-presidency-programme.pdf>



PROMOUVOIR UNE PLUS GRANDE JUSTICE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

- **Promouvoir une économie sociale** où la création de richesse profite à tous les Européens.
- **Garantir les droits des travailleurs** dans les nouveaux secteurs d'activité, en particulier le droit à un travail décent. ≥ Renforcer l'État-providence européen.
- Garantir la **justice fiscale européenne**, en prévenant l'évasion fiscale et en adoptant des normes fiscales minimales au niveau européen.
- **Réformer la gouvernance économique**, avec des règles fiscales plus justes, réalistes et prévisibles, qui permettent aux États membres de financer les politiques et les services publics sans compromettre la stabilité budgétaire.
- **Avancer sur les initiatives et les objectifs énoncés dans le Plan d'action sur le socle européen des droits sociaux.**
- Adopter des **mesures en faveur de l'égalité de traitement et de l'inclusion des personnes**, en mettant l'accent sur l'égalité des genres et les questions relatives à l'enfance et aux situations de handicap.
- Œuvrer à la **préservation et à l'extension des droits liés à la citoyenneté européenne.**
- **Progresser vers la cohésion économique**, sociale et territoriale des régions présentant des déséquilibres naturels et géographiques, tout en garantissant la qualité et le mode de vie rural.
- **Approfondir les modes de participation des citoyens européens.**
- **Répondre au défi démographique** et lutter contre le dépeuplement.
- **Faire aboutir l'Union européenne de la santé**, avec la mise en place d'un espace européen des données de santé et le renforcement de l'action européenne en matière de santé mentale et de soins.



RENFORCER L'UNITÉ EUROPÉENNE

- **Maintenir l'unité des États membres et des partenaires internationaux** dans le **soutien à l'Ukraine**. Défendre une paix juste dans le respect des principes de souveraineté et d'intégrité territoriale.

-
- **Consolider un espace stratégique européen** fondé sur la poursuite d'intérêts communs entre l'Union et ses partenaires
 - Avancer sur le **processus d'adhésion des pays candidats**.
 - Appuyer la **révision des procédures décisionnelles de l'Union européenne** pour les rendre plus efficaces, notamment en étendant le recours au vote à la majorité qualifiée.
 - **Promouvoir une politique étrangère et de sécurité commune** (PESC) et œuvrer à la sécurité des espaces stratégiques européens, en complémentarité et en collaboration avec l'OTAN
 - **Renforcer les relations avec les partenaires stratégiques de l'UE**, en particulier avec l'Amérique latine et les Caraïbes, les États-Unis, les pays riverains de la Méditerranée, l'Afrique (avec une attention particulière pour le Sahel), les Balkans occidentaux et les autres pays du voisinage européen.
 - **Finaliser le pacte sur la migration et l'asile** pour assurer une gestion humaine, ordonnée, solidaire, responsable et efficace des flux migratoires. Collaborer avec nos partenaires dans le développement d'une dimension extérieure de la migration à laquelle seront allouées les ressources nécessaires. **Assurer la protection des frontières européennes** et des personnes qui viennent chercher un avenir meilleur en Europe.
 - **Améliorer la résilience de l'UE** et sa capacité à gérer les crises.
 - **Renforcer l'espace de liberté, de sécurité et de justice** (ELSJ) et défendre les valeurs démocratiques et l'état de droit.

Pour plus d'informations sur la présidence espagnole veuillez consulter:<https://spanish-presidency.consilium.europa.eu/media/bbsjchsw/programme-presidence-espagnole-conseil-ue-2023.pdf>

Le site est disponible dans toutes les langues officielles de l'UE

Le programme trio¹

Au cours du **second semestre 2023**, **l'Espagne assure la présidence du Conseil** de l'Union européenne. La Belgique et la Hongrie assureront la présidence en 2024. Ces trois présidences consécutives constituent le "trio" actuel. **L'Espagne, la Belgique et la Hongrie** ont adopté un programme commun décrivant les priorités communes du trio.

Ce système a été **établi par le traité de Lisbonne en 2009** et a commencé à fonctionner en 2010 avec le même trio de présidences que celui qui débute aujourd'hui, composé de l'Espagne, de la Belgique et de la Hongrie.

Travailler en continuité

Le trio **fixe les objectifs et l'ordre du jour à traiter** par le conseil pour la période commune de 18 mois. Sur la base de cet agenda, **chacun des trois pays élabore son propre agenda** de manière plus détaillée et prépare ses projets d'ordre du jour pour les réunions du conseil.

Le trios est donc une figure qui **permet la continuité des travaux** sur une période de dix-huit mois et évite que les projets soient suspendus tous les six mois.

Le cycle de dix-huit mois inauguré par l'Espagne s'étend du 1er juillet 2023 au 31 décembre 2024.

Programme

Le trio de présidences - Espagne, Belgique et Hongrie - travaillera ensemble pour **trouver des solutions communes aux défis** et aux tâches qui nous attendent. La guerre d'agression russe contre l'Ukraine, combinée à une incertitude mondiale croissante, exige de l'Union européenne qu'elle renforce sa résilience et son autonomie stratégique.

Cela signifie

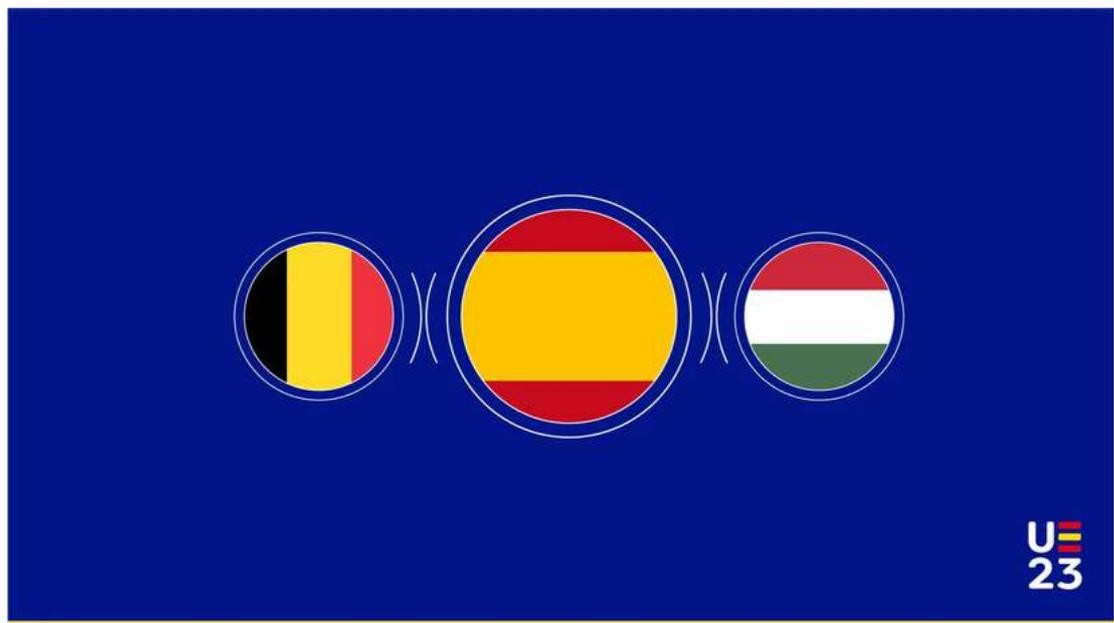
- **Renforcer la compétitivité mondiale de l'UE** en consolidant notre base industrielle conformément à l'accélération de la double transition verte et numérique et en tirant parti de l'innovation ;
- Veiller à ce que ces deux **transitions soient équitables, justes et inclusives** en renforçant la dimension sociale de l'Europe, notamment en relevant le défi démographique auquel l'UE est confrontée ;

-
- **Renforcer les partenariats internationaux, la coopération multilatérale et la sécurité dans toutes ses dimensions**, ainsi que mettre en place une politique commerciale ambitieuse et équilibrée, tout en défendant les intérêts de l'UE de manière plus affirmée, sur la base de nos valeurs, et en renforçant la capacité d'action de l'UE dans le domaine de la sécurité et de la défense.

Le trio s'engage à **diriger les travaux du Conseil** à la fin du cycle institutionnel actuel afin d'assurer une transition en douceur vers le prochain. Le trio **contribuera également à la réflexion sur la manière d'intégrer les nouveaux membres** d'une manière qui renforce les principales politiques européennes.

Fort de l'expérience acquise lors de la conférence sur l'avenir de l'Europe, le trio **poursuit ses efforts pour renforcer le dialogue avec les citoyens**, en collaboration avec les autres institutions de l'UE dans le cadre de leurs compétences.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le programme Trio
Le **programme est également disponible dans toutes les autres langues de l'UE**



[1https://spanish-presidency.consilium.europa.eu/en/programme/trio-programme/](https://spanish-presidency.consilium.europa.eu/en/programme/trio-programme/)

La Présidence espagnole informe les commissions du Parlement européen sur les Priorités¹



Commission de la culture et de l'éducation

Le 7 septembre, **la ministre de l'éducation et de la formation professionnelle par intérim, Pilar Alegría**, a déclaré que la présidence se concentrerait sur les réponses éducatives pour soutenir l'Ukraine, la mise en œuvre ambitieuse de l'espace européen de l'éducation, la promotion des professions des STEM parmi les femmes et la contribution de l'éducation aux valeurs européennes.

Joan Subirats, ministre des universités par intérim, a déclaré aux députés que les priorités étaient l'initiative "Universités européennes", la violence sexiste et le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur, ainsi que l'amélioration de l'accès à l'éducation pour les groupes vulnérables. **Miquel Iceta, ministre de la culture et des sports par intérim**, a mentionné la gestion durable du patrimoine culturel, l'amélioration des conditions de vie des artistes et des travailleurs culturels, le secteur des jeux vidéo et la conclusion d'un accord sur l'Acte européen sur la liberté des médias d'ici décembre 2023.

Les députés ont souligné l'importance de la reconnaissance mutuelle des qualifications, y compris dans la formation professionnelle, telles que les compétences acquises dans le cadre du bénévolat, tandis que d'autres ont insisté sur l'annulation des réductions proposées par la Commission pour les programmes Erasmus+, Europe créative et le Corps européen de solidarité pour 2024. Ils ont demandé que les langues minoritaires de l'UE soient incluses dans les programmes d'éducation et de culture de l'UE.

¹<https://www.europarl.europa.eu/news/en/press-room/20230904IPR04608/spanish-presidency-debriefs-ep-committees-on-priorities>



Committee de l'emploi et des affaires sociales

Le 18 septembre, **le secrétaire d'État aux affaires européennes, Pascual Navarro**, a défini comme priorités la réindustrialisation, une plus grande justice sociale et économique et l'adaptation à la transition verte. À l'occasion du 30e anniversaire du marché unique, M. Navarro a insisté sur la nécessité de rendre le marché plus fort, plus robuste et plus compétitif, en plaçant les citoyens de l'UE au centre de ses préoccupations.

Le secrétaire général chargé de la consommation et des jeux de hasard, Rafael Escudero Alday, a déclaré que la présidence espagnole se concentrerait sur le renforcement des droits des consommateurs les plus vulnérables et sur la promotion des droits des consommateurs dans le cadre des transitions verte et numérique. La présidence prévoit de conclure les négociations sur l'instrument d'urgence du marché unique (IUMM), l'écoconception, l'autonomisation des consommateurs pour la transition verte, l'interdiction des produits fabriqués par le travail forcé, les produits de construction et la réglementation des locations à court terme, ont expliqué M. Navarro et M. Escudero.

Les députés ont posé des questions sur l'avancement d'autres dossiers importants avant les élections européennes de 2024, à savoir la transparence de la publicité politique, la loi sur l'intelligence artificielle, le droit à la réparation et la réforme du marché de l'énergie. La mise en œuvre de la loi sur les services numériques, le règlement sur la sécurité des jouets et les revendications vertes ont également été discutés.



Sécurité et défense

Le 18 septembre, **la ministre de la défense, Margarita Robles**, a déclaré que la présidence travaillerait au renforcement de la capacité de l'UE à protéger ses citoyens et ses valeurs, dans le prolongement de la boussole stratégique. Tout en soulignant la nécessité d'une complémentarité avec l'OTAN, elle a appelé à une répartition plus équilibrée du fardeau au sein de l'alliance. La ministre a souligné que l'Europe devait être unie pour soutenir l'Ukraine et que la situation au Sahel devait faire l'objet d'une réponse unifiée.

Les députés ont posé des questions sur la mise en œuvre de la boussole stratégique et sur la manière de soutenir la capacité de réaction rapide de l'UE. Ils ont également exprimé leur inquiétude quant à la situation en Afrique, en particulier dans la région du Sahel, suggérant de repenser la stratégie de l'UE à l'égard de ses partenaires africains. Ils ont également demandé s'il existait des moyens de "faire pression" sur les États membres réticents pour qu'ils fournissent des approvisionnements à l'Ukraine.



Marché intérieur et protection des consommateurs

Le 18 septembre, **le secrétaire d'État aux affaires européennes, Pascual Navarro**, a défini comme priorités la réindustrialisation, une plus grande justice sociale et économique et l'adaptation à la transition verte. À l'occasion du 30e anniversaire du marché unique, M. Navarro a insisté sur la nécessité de rendre le marché plus fort, plus robuste et plus compétitif, en plaçant les citoyens de l'UE au centre de ses préoccupations.

Le secrétaire général chargé de la consommation et des jeux de hasard, Rafael Escudero Alday, a déclaré que la présidence espagnole se concentrerait sur le renforcement des droits des consommateurs les plus vulnérables et sur la promotion des droits des consommateurs dans le cadre des transitions verte et numérique. La présidence prévoit de conclure les négociations sur l'instrument d'urgence du marché unique (IUMM), l'écoconception, l'autonomisation des consommateurs pour la transition verte, l'interdiction des produits fabriqués par le travail forcé, les produits de construction et la réglementation des locations à court terme, ont expliqué M. Navarro et M. Escudero.

Les députés ont posé des questions sur l'avancement d'autres dossiers importants avant les élections européennes de 2024, à savoir la transparence de la publicité politique, la loi sur l'intelligence artificielle, le droit à la réparation et la réforme du marché de l'énergie. La mise en œuvre de la loi sur les services numériques, le règlement sur la sécurité des jouets et les revendications vertes ont également été discutés.



Agriculture et développement rural

La coordination des actions de l'UE et des États membres en relation avec la guerre en Ukraine sera une priorité, selon **le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, Luis Planas**, le 19 septembre. L'Ukraine devrait être soutenue en renforçant les couloirs de solidarité de l'UE et en aidant à leur exportation, a-t-il déclaré. En ce qui concerne le commerce des produits agricoles avec les pays tiers, la présidence défendra les "clauses miroirs" afin d'assurer un traitement équitable aux agriculteurs de l'UE.

Dans leurs réactions, les députés ont demandé davantage de ressources financières pour faire face aux conséquences de la guerre russe en Ukraine. Un certain nombre de députés ont demandé des critères clairs sur la manière dont la réserve de crise de la PAC devrait être allouée, tandis que d'autres ont appelé à davantage d'actions dans la mise en œuvre de la stratégie "de la ferme à la table". Les députés ont également demandé si la présidence soutenait le contrôle de la population de loups de l'UE par le biais de la législation.



Transport et tourisme

Le 19 septembre, **Raquel Sánchez, ministre par intérim des transports, de la mobilité et de l'agenda urbain**, a souligné que la présidence se concentrera sur l'ouverture de la voie à la mobilité verte et numérique, l'avancement des travaux sur le réseau transeuropéen de transport (RTE-T) et le ciel unique européen (CUE), ainsi que sur les paquets "sécurité maritime" et "sécurité routière". Héctor Gómez, ministre de l'industrie, du commerce et du tourisme par intérim, a promis aux députés d'accorder une attention particulière à la numérisation, à la durabilité et à l'accessibilité du tourisme et de faire avancer les travaux sur les nouvelles règles de l'UE relatives à l'échange de données sur les locations à court terme.

Les députés se sont félicités de l'accent mis sur les RTE-T et le CUE et ont demandé que tous les dossiers des nouveaux paquets "sécurité routière" et "sécurité maritime" soient traités de la même manière. Certains députés ont demandé des mesures pour remédier à la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur du tourisme, tandis que d'autres ont rappelé la demande du Parlement de créer une agence européenne du tourisme.

Commerce international

Le 19 septembre, **le ministre de l'industrie, du commerce et du tourisme, Héctor Gómez**, a déclaré qu'ils donneraient la priorité à l'amélioration de l'accès de l'Europe aux matières premières essentielles, à l'augmentation de la diversification des chaînes d'approvisionnement et au soutien de l'ouverture commerciale. La présidence vise également à signer l'accord de libre-échange avec le Chili, à finaliser celui avec le Mexique et à conclure les négociations sur l'instrument additionnel (visant à maintenir les normes environnementales et de travail) afin d'ouvrir la voie à un accord avec les pays du Mercosur.

Les députés ont interrogé le ministre sur la manière de faire avancer les accords commerciaux avec les pays du Mercosur, le Mexique et le Chili. Certains députés ont invité la présidence à insister davantage sur l'accord avec le Mercosur et à veiller à ce que la position du Parlement de ne pas lier la réadmission aux questions commerciales soit respectée lors des négociations sur le nouveau système de préférences généralisées (SPG).

Les droits de la femme et l'égalité entre les sexes

Le 19 septembre, **la ministre de l'égalité, Irene Montero**, a déclaré que la présidence s'efforçait de parvenir à un accord sur la directive relative à la lutte contre la violence à l'égard des femmes et qu'elle était prête à entamer les négociations sur la directive relative à la lutte contre la traite des êtres humains et sur les normes applicables aux organismes de promotion de l'égalité de traitement. En ce qui concerne l'égalité de traitement, la présidence continuera d'étudier les moyens de sortir de l'impasse dans laquelle se trouve le Conseil. La présidence se concentrera également sur les droits des LGBTIQ, sur une stratégie de soins et sur la santé et les droits sexuels et reproductifs.

Lors d'un débat animé, les députés ont demandé quelle était la stratégie de la présidence sur la directive relative à la lutte contre la violence à l'égard des femmes, en particulier sur l'inclusion du viol dans les règles. Certains se sont interrogés sur la manière dont la présidence traiterait ce dossier, compte tenu de la manière dont le gouvernement a traité la loi nationale espagnole sur le consentement sexuel. En outre, ils ont interrogé le ministre sur les droits des LGBTIQ, sur l'inclusion du droit à l'avortement dans les traités de l'UE, et sur les femmes et la sécurité dans le sport.

Développement régional

Le 20 septembre, **María Jesús Montero, ministre des finances**, a déclaré aux députés que la présidence se concentrerait sur la politique de cohésion 2.0, qui vise à mieux prendre en compte les différences régionales, y compris celles des régions ultrapériphériques de l'UE. La politique introduira un plus grand degré de flexibilité et une meilleure gestion, tout en servant d'outil de résilience et de gestion de crise plus efficace. Elle a également mentionné le rôle de la politique de cohésion dans le changement climatique et la réindustrialisation.

Les députés ont salué ce programme ambitieux et ont interrogé le ministre sur les projets visant à améliorer l'utilisation des fonds régionaux dans la période de programmation actuelle et future, sur les initiatives prévues en Méditerranée et dans les régions de l'industrie automobile. Ils ont également appelé à une plus grande coopération avec l'Ukraine, en particulier pour la reconstruction future du pays.

Libertés civiles, Justice et affaires intérieures

José Luis Escrivá, ministre par intérim de l'inclusion, de la sécurité sociale et des migrations, a déclaré le 20 septembre que la politique migratoire de l'UE devait trouver un équilibre entre ses obligations humanitaires et la protection de ses frontières. Il a indiqué que l'ouverture de voies d'immigration légales et sûres vers l'UE contribuerait à cet objectif et à la lutte contre les trafiquants d'êtres humains.

Le ministre Escriva a également indiqué que la présidence conclura les négociations sur la directive relative au permis unique, sur la prolongation de la protection temporaire des réfugiés ukrainiens et fera progresser les discussions sur la directive relative au droit de séjour de longue durée.

Les députés ont interrogé la présidence sur la participation de l'Espagne à une initiative américaine visant à établir des centres de traitement des migrants en Amérique centrale et en Colombie, ainsi que sur l'accord migratoire de l'UE avec la Tunisie. D'autres ont demandé à la présidence de faire avancer son programme sur l'immigration légale au sein du Conseil, tandis que certains lui ont demandé de donner la priorité à la lutte contre les trafiquants d'êtres humains.



Affaires économiques et monétaires

La présidente du Conseil ECOFIN, première vice-présidente du gouvernement et ministre de l'Économie et de la Transformation numérique, Nadia Calviño, a déclaré, le 20 septembre, que la présidence donnera la priorité aux travaux sur l'union des marchés de capitaux et l'union bancaire afin de mobiliser les investissements publics et privés en faveur des transitions numérique et verte de l'UE. Une autre priorité sera le paquet anti-blanchiment et la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales. La présidence souhaite finaliser les travaux sur le paquet de gouvernance économique d'ici octobre 2023.

Les députés ont posé des questions sur la révision de la gestion des crises bancaires et de l'assurance des dépôts, qui fait l'objet d'un désaccord au sein du Conseil, et sur la révision des règles de gouvernance économique, en particulier sur la nécessité que les nouvelles règles laissent une marge de manœuvre pour la poursuite des investissements. Les députés ont interrogé le ministre Calviño sur la révision des règles fiscales et sur la manière de garantir que les fonds de relance profitent aux citoyens et aux entreprises de l'UE.



Recherche industrielle et énergie

Le 20 septembre, **Nadia Calviño, première vice-présidente du gouvernement espagnol et ministre de l'économie, de la transformation numérique et des télécommunications,** a déclaré que l'Europe était contrainte de redéfinir son rôle et que la numérisation était un levier de cette transformation.

Elle a plaidé en faveur d'un accord dès que possible sur la législation relative à la cyber-résilience, la directive sur l'identité électronique et l'ensemble du "cyber-paquet", et pour l'ouverture de négociations sur la loi relative à l'infrastructure Gigabit.

La ministre des sciences et de l'innovation, Diana Morant-Ripoll, a appelé à une coopération accrue avec les pays tiers dans le cadre du programme Horizon Europe, et à faire avancer les négociations au sein du Conseil sur le Partenariat pour la recherche et l'innovation dans la région méditerranéenne (PRIMA). Elle a également annoncé que la présidence analysera l'impact du Fonds de relance sur les politiques de recherche. En ce qui concerne la politique spatiale, elle a souligné l'importance de programmes tels que Copernicus et a plaidé en faveur d'un renforcement de leur sécurité.

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, Héctor Gómez, a déclaré que la question de la transition de l'industrie européenne sera cruciale au cours du prochain semestre, avec la nécessité d'établir une économie décarbonisée dans le contexte d'une concurrence internationale accrue. Il a souligné que les petites et moyennes entreprises (PME) européennes devront être sauvées et a annoncé que la Présidence travaillera à l'établissement d'une position commune sur le Net Zero Industry Act.



Pêche

Contribuer à la sécurité alimentaire tout en respectant les critères de durabilité est la première des trois priorités annoncées, le 20 septembre, par le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, Luis Planas. Les deux autres sont le défi de la décarbonisation et l'accord sur les TAC (totaux de captures disponibles) pluriannuels pour les espèces pour lesquelles des données scientifiques sont nécessaires, tout en améliorant le processus global de prise de décision sur cette question.

Les députés ont souligné la nécessité de lancer le débat sur la réforme de la politique commune de la pêche et le renouvellement de la flotte de pêche pour les régions ultrapériphériques. Ils se sont également interrogés sur la ligne d'action de la présidence concernant l'accord de pêche avec le Maroc. Les négociations avec le Royaume-Uni, la Norvège et le Sénégal ont également été mentionnées. Presque tous les députés ont également souligné le manque d'engagement de la Commission actuelle et ont demandé la nomination d'un commissaire à temps plein pour le secteur de la pêche.

L'Espagne - Quelques Dates Clés

La situation de l'Espagne au carrefour de l'Atlantique et de la Méditerranée, de l'Europe et de l'Afrique, en a **fait un pont politique et culturel essentiel entre les cinq continents**.

Grâce à **l'exploration et à la conquête, l'Espagne est devenue une puissance mondiale au XVI^e siècle** et a conservé un vaste empire outre-mer jusqu'au XIX^e siècle.

Son histoire moderne a été marquée par l'âpre guerre civile de 1936-1939 et la dictature de Francisco Franco, qui a duré des décennies. Depuis la mort du général Franco en 1975, l'Espagne a opéré une transition vers la démocratie et construit une économie moderne.

Dates Clés¹



1492 - Les royaumes chrétiens de Castille et d'Aragon conquièrent l'émirat de Grenade, mettant fin à près de 800 ans de domination musulmane dans la péninsule et fondant l'Espagne moderne en tant qu'État uni.

1492 - Christophe Colomb arrive aux Amériques, annonçant la conquête d'une grande partie de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centrale.

¹<https://www.bbc.com/news/world-europe-17941641>

XVIe-XVIIe siècles - L'empire espagnol est à son apogée et l'Espagne est la première puissance européenne. La montée des États protestants en Europe du Nord et les luttes avec l'Empire ottoman en Méditerranée entraînent le déclin progressif du pays.

XVIIIe siècle - La guerre de succession d'Espagne : L'Espagne perd ses possessions européennes en dehors de la péninsule ibérique.

La dynastie des Bourbons, originaire de France, centralise l'État espagnol, supprime de nombreuses assemblées régionales autonomes et modernise le gouvernement et l'armée.

1807-1814 - La France de Napoléon occupe l'Espagne, satellite de la France depuis 1795. La résistance acharnée des nationalistes et l'intervention britannique dans la guerre péninsulaire forcent progressivement les troupes françaises à quitter le pays.

19e siècle - L'héritage napoléonien de division politique et de dislocation économique laisse l'Espagne faible et instable, avec de fréquents changements de gouvernement et une insurrection de faible ampleur menée par les partisans carlistes d'une branche rivale de la famille royale.

Toutes les colonies d'Amérique latine obtiennent leur indépendance, Cuba, Porto Rico et les Philippines en Asie étant perdues lors d'une guerre désastreuse avec les États-Unis en 1898.

Années 1920 - L'essor commercial obtenu grâce à la neutralité pendant la première guerre mondiale est dilapidé par la lutte contre les rebelles marocains lors de la guerre du Rif (1921-26) et par la mauvaise gestion financière de la dictature de Primo de Rivera dans le pays.

1931 - Le retour d'un gouvernement démocratique entraîne une réaction électorale contre la monarchie et ses alliés, et la république est proclamée. Des politiques radicales de réforme agraire, de droits du travail, d'expansion de l'éducation et de législation anti-ecclésiastique creusent le fossé politique.

¹https://european-union.europa.eu/principles-countries-history/country-profiles/spain_en

1936 - Après deux ans de gouvernement de droite, une coalition de partis de gauche et libéraux, le Front populaire, remporte de justesse les élections législatives et cherche à réintroduire les politiques radicales de 1931.

1936-39 - Guerre civile espagnole : un coup d'État mené par des militaires de droite ne s'empare que d'une partie du pays, ce qui conduit à trois années de guerre civile acharnée. Plus de 350 000 Espagnols meurent dans les combats. L'Italie et l'Allemagne nazie interviennent du côté des nationalistes. L'URSS aide les républicains.

1939-45 - L'Espagne reste neutre pendant toute la durée de la Seconde Guerre mondiale, bien que le gouvernement soit favorable aux puissances de l'Axe.

1946-50 - L'Espagne franquiste est ostracisée par les Nations unies et de nombreux pays rompent leurs relations diplomatiques.



1975 - Mort de Franco. Le roi Juan Carlos lui succède à la tête de l'État. L'Espagne passe de la dictature à la démocratie et se retire du Sahara espagnol, mettant fin à son empire colonial.

1977 - Premières élections libres depuis quatre décennies.

1978 - Une nouvelle constitution confirme que l'Espagne est une monarchie parlementaire.

1981 - La tentative de coup d'État de la droite échoue après que le roi Juan Carlos a prononcé un discours télévisé exigeant la reddition des comploteurs.

1986 - L'Espagne adhère à la Communauté économique européenne, qui deviendra plus tard l'Union européenne.

2002 - L'Espagne adopte l'euro.

2014 - Le roi Juan Carlos abdique en faveur de son fils, Felipe VI.

2017 - Madrid impose un régime direct à la Catalogne après un référendum sur l'indépendance de l'Espagne.

2018 - L'ancien groupe armé séparatiste basque Eta annonce qu'il cesse toute activité politique.

Situation politique

Systeme politique¹

L'Espagne est une **démocratie parlementaire et une monarchie constitutionnelle** avec un chef de gouvernement - le premier ministre - et un chef d'État - le monarque.

Un **conseil des ministres constitue le pouvoir exécutif** et est présidé par le premier ministre.

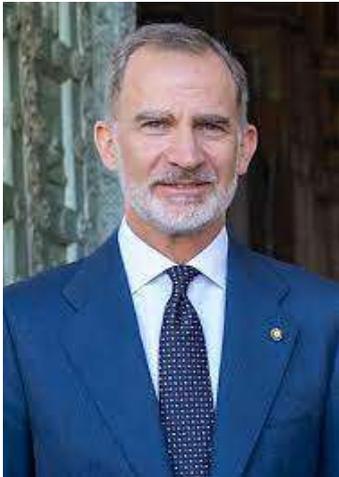
L'Espagne est un **État unitaire, composé de 17 communautés autonomes et de 2 villes autonomes** avec des degrés d'autonomie variables.



¹https://european-union.europa.eu/principles-countries-history/country-profiles/spain_en

Composition constitutionnelle¹

La **constitution de 1978** régit le fonctionnement des institutions du Royaume d'Espagne.



Le roi Felipe a succédé au trône à la suite de l'abdication de son père Juan Carlos en juin 2014 et est le **chef de l'État espagnol**.

Né en 1968, le prince Felipe a été éduqué en vue de son futur rôle royal et a pris des engagements officiels au nom du roi à partir de 1995.

Bien qu'il **conserve un pouvoir constitutionnel considérable** en tant que **chef de l'exécutif et commandant en chef**, le roi Felipe s'est engagé à poursuivre l'héritage de son père en **soutenant la primauté du parlement**.



Le dirigeant socialiste Pedro Sánchez a pris ses fonctions de **premier ministre en juin 2018**, après que son prédécesseur conservateur Mariano Rajoy a perdu un vote de confiance au Parlement. Cette défaite a été provoquée par un long procès pour corruption impliquant des membres du Parti populaire de M. Rajoy. M. Sánchez est le chef du gouvernement.

Les élections surprises d'avril et de novembre 2019 ont stimulé les socialistes, mais ils n'ont pas obtenu la majorité, tandis que Vox est devenu le premier parti d'extrême droite à gagner des sièges depuis la mort de Francisco Franco en 1975.

En **janvier 2020, M. Sánchez a formé un gouvernement de coalition minoritaire** avec le parti de gauche Podemos après avoir remporté un vote de confiance parlementaire de justesse.

¹ <https://portal.cor.europa.eu/divisionpowers/Pages/Spain-intro.aspx>

Le **Parlement** (Cortes Generales) est **bicaméral** et comprend

- Le **Congrès des députés** (Congreso de los Diputados). Le Congrès est **élu au suffrage universel** et est **composé de 300 à 400 membres** (art. 68).
- Le **Sénat** (Senado). Le Sénat est la **chambre de représentation territoriale** (art. 69). Il est **composé de 266 membres**, dont 208 sont élus directement par le peuple. Les 58 sénateurs restants sont nommés par les assemblées régionales : chaque communauté autonome nomme en son sein un sénateur et un sénateur supplémentaire par million d'habitants sur leurs territoires respectifs (art. 69.5), selon un système proportionnel reflétant la composition de l'assemblée régionale.



Sénat espagnole¹

Caractéristiques



En ce qui concerne les fonctions, il convient de noter que les sénateurs jouent un rôle important dans les activités de la Chambre. Ainsi, ils peuvent présenter des amendements et des propositions de veto pour tout projet de loi gouvernemental ou non gouvernemental. Il en va de même pour le projet de loi sur le budget général de l'État, à l'exclusion du respect des limites constitutionnelles concernant les amendements qui entraînent une augmentation des crédits ou une diminution des recettes.

Ils peuvent également formuler des projets de loi avec 24 autres sénateurs et également par l'intermédiaire de leur groupe parlementaire, même s'ils participent par leur vote à l'adoption ou au rejet de toutes ces initiatives. Dans le domaine de la surveillance et du contrôle, les sénateurs peuvent poser des questions auxquelles il sera répondu par écrit ou oralement. Dix sénateurs ou un groupe parlementaire peuvent présenter une motion pour que le Sénat présente ses conclusions sur un texte non législatif.

Les possibilités d'intervention dans les débats sont étendues, puisqu'on applique le principe selon lequel tout sénateur peut prendre la parole après l'avoir demandée et obtenue (article 84.1 du Règlement du Sénat) et ne peut être interrompu que pour être rappelé à l'ordre ou pour répondre à une question posée par le Président (article 84.3 du Règlement du Sénat).

Les accords du Sénat sont adoptés par le biais d'un vote, où les sénateurs expriment leur vote personnel et non transférable. Pour adopter un accord, la Chambre doit être en session et la majorité de ses membres doit être présente (article 79 de la Constitution et article 92 du Règlement du Sénat). Les règles régissant la procédure de résolution des votes qui se terminent par une égalité des voix sont reflétées dans l'article 100 du Règlement du Sénat.

¹<https://www.senado.es/web/composicionorganizacion/senadores/composicionsenado/estatutosenador/index.html>

Une brève histoire¹

Les débuts du constitutionnalisme (1808-1823)

L'invasion napoléonienne de 1808 a eu deux conséquences très importantes : d'une part, le début de la guerre d'indépendance et, d'autre part, la fin de l'Ancien Régime et le début du constitutionnalisme libéral.



La crise provoquée par cette invasion a conduit à la convocation du Parlement par le biais d'un suffrage restreint, abandonnant la société des domaines des siècles précédents. Le Parlement se réunit à Cadix à partir de 1810 et entreprend d'importantes réformes, dont l'adoption de la Constitution de 1812, après de longues périodes de délibération.

La nouvelle Constitution répond aux principes libéraux : souveraineté nationale, division des pouvoirs et Cortès comme Parlement représentatif. Le Parlement est monocaméral (une seule chambre), élu par la population au suffrage indirect, et assume la fonction législative avec le Roi. Le roi conserve le pouvoir exécutif, mais perd son statut antérieur de source de tous les pouvoirs.

La Constitution a eu une durée de vie très courte. De retour de son exil forcé en 1814, le roi l'abolit immédiatement.

Elle fut rétablie au cours de la période dite du triennat constitutionnel (1820-1823). Au cours de cette dernière année, l'invasion d'une armée étrangère détermina un nouveau retour à l'absolutisme, qui dura jusqu'à la mort de Ferdinand VII en 1833.

¹ <https://www.senado.es/web/conocersenado/senadohistoria/periodosconstitucionales/index.html>



Renouveau du constitutionnalisme (1834-1868)

Après la mort de Ferdinand VII, et dans un contexte d'opposition ouverte, la régente María Cristina est obligée de faire certaines concessions à ceux qui réclament un retour au constitutionnalisme de 1812 et adopte le statut royal de 1834, une sorte de constitution octroyée. Ce statut établit le Parlement en tant qu'organe représentatif, mais sa composition est extrêmement conservatrice.

Pour la première fois, il est divisé en deux chambres : l'Estamento de Próceres (Chambre haute) et l'Estamento de Procuradores (Chambre basse). Ces deux chambres du Parlement avaient des fonctions législatives et budgétaires très limitées. Malgré ses limites, ce statut a permis en pratique à la vie parlementaire de se développer, y compris le mécanisme de la responsabilité ministérielle, qui obligeait les ministres nommés par la Couronne à rendre compte de leurs actions devant le Parlement. Il n'est resté en place que deux ans.

Sous le règne d'Isabelle II, le nouveau Parlement, convoqué dans le but de rétablir la Constitution de 1812, et compte tenu de la difficulté pratique de cet objectif, a approuvé un nouveau texte, la Constitution de 1837, une version plus courte et plus dépouillée, qui reflétait largement les idéaux du parti progressiste, y compris la reconnaissance de la souveraineté nationale et l'inclusion d'une déclaration provisoire des droits. Le Parlement était composé de deux chambres, le Sénat et le Congrès des députés, noms qui ont été maintenus pratiquement depuis lors.

1923-1977. Absence de Sénat

Conformément à la Constitution de 1876, le pouvoir alternait entre les deux grands partis politiques, conservateurs et libéraux, ce qui assurait la stabilité du système. Cependant, les problèmes politiques et sociaux majeurs de la fin du siècle, ainsi que les manipulations et falsifications du suffrage, ont progressivement privé le système de sa légitimité. À partir du début du XXe siècle, un processus de crise s'accélère, avec d'importantes manifestations en 1909 sous la forme de la semaine tragique et une grève générale en 1917. En 1923, un autre coup d'État met fin à cette période et marque la fin du processus. Établissement de la dictature sous le général Primo de Rivera, qui dura jusqu'en 1930.

Les élections locales organisées en avril 1931 ont constitué une sorte de plébiscite contre la monarchie et le système politique actuel. Une fois la République déclarée, des élections pour un Parlement constituant ont été convoquées. Ce Parlement a adopté une nouvelle Constitution très différente des précédentes. Elle reposait sur les principes suivants : premièrement, la forme républicaine et le caractère démocratique de l'État, exprimés par l'affirmation de l'origine populaire de tout pouvoir ; deuxièmement, la laïcité, avec une séparation stricte entre l'Église et l'État ; troisièmement, un État intégral, avec une décentralisation politique, pour permettre la constitution de communautés autonomes ; et enfin, la reconnaissance des droits socio-économiques fondamentaux. Sur le plan organique, un Parlement monocaméral a été créé, avec un Président de la République et un Gouvernement dirigé par un Président, soumis à la confiance du Parlement. Trois élections démocratiques ont eu lieu, mais dans un climat de forte polarisation.

La Deuxième République fut victime d'un coup d'État en 1936, qui se transforma rapidement en une guerre civile qui dura près de trois ans.

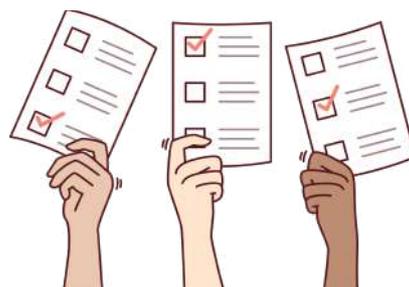
Une fois la guerre civile terminée, le général Franco a instauré une dictature personnelle dans tout le pays, qui a duré jusqu'à sa mort en 1975. Institutionnalisée par des lois fondamentales, toute la structure organique tournait autour de la personne de Franco, qui jouissait d'une autorité maximale et n'était déclarée responsable que devant Dieu et l'Histoire.

Les institutions (Parlement, Conseil du Royaume, etc.) ont une influence très limitée. Les libertés, notamment politiques, n'étaient pas reconnues, ou lorsqu'elles l'étaient, elles restaient subordonnées aux principes du régime. En particulier, les partis politiques sont interdits. Il n'y avait pas non plus de véritable Parlement, les "Cortes" organiques répondant à un modèle corporatif autoritaire et étant dominées par différents secteurs du franquisme.

À la mort du général Franco, en 1975, une large demande sociale s'est exprimée en Espagne pour la mise en place d'un nouveau système politique, sur la base d'une démocratie de type occidental, reconnaissant les droits et les libertés, intégrée à l'Europe et politiquement décentralisée. C'est ainsi que la transition vers la démocratie s'est imposée.

Cette transition s'est faite pacifiquement et légalement, dans le respect de la légalité franquiste. Cependant, tout en respectant les formes, elle a rompu avec le contenu du passé. Le système précédent n'a pas été réformé, mais un nouveau système a été mis en place avec des valeurs opposées. Par conséquent, le processus a été lent et compliqué, car il fallait à la fois faire face à une crise économique et à la lutte contre le terrorisme.

Les travaux ont commencé en juillet 1977, avec la formation d'un organe de rapport multipartite au sein du Congrès, chargé de rédiger le projet de loi. Celui-ci a d'abord été débattu et approuvé au Congrès, puis transféré au Sénat, où il a été considérablement remanié. Enfin, une commission mixte composée de membres du Congrès et de sénateurs a présenté un texte unifié, qui a été soumis aux deux chambres pour approbation finale, laquelle a été accordée avec pratiquement aucun vote contre. Enfin, le 6 décembre 1978, elle a été soumise à un référendum et la nouvelle Constitution de 1978 a été adoptée à une très large majorité.



Congreso de los Diputados¹

Caractéristiques

Conformément à la Constitution de 1978, les Cortes Générales sont composées du Congrès des Députés et du Sénat et représentent le peuple espagnol, représentation dont sont également investis les députés, puisque chacun d'eux représente la Nation, et pour cette raison ils ne sont pas liés par un mandat obligatoire. Les fonctions des Cortes générales sont d'adopter les lois et le budget général de l'État, ainsi que de demander des comptes au gouvernement.

Toutefois, le bicamérisme ne signifie pas que le Congrès et le Sénat soient entièrement égaux. Le Congrès des députés a un certain nombre de rôles et de pouvoirs qui dénotent sa prédominance en matière de contrôle politique, tels que l'investiture du Président du Gouvernement ou sa destitution ; de même, les initiatives législatives et le budget sont initiés à la Chambre basse, tandis que le Sénat est la Chambre de la représentation territoriale.

Les dispositions en vigueur (Loi organique portant régime général électoral du 19 juin 1985) attribuent 350 membres au Congrès. Tous sont élus par circonscriptions provinciales et au suffrage universel, libres, égaux, directs et secrets. Le système est proportionnel, chaque parti obtient ainsi un nombre de sièges proportionnel à ses voix.

La législature est la période pour laquelle le Congrès des députés et le Sénat sont élus. Elle dure quatre ans, mais elle peut être écourtée si le Président du Gouvernement décide de dissoudre le Parlement.

¹ <https://www.congreso.es/en/cem/func>

Fontionnement et organisation



Le Congrès des députés est régi par la Constitution et le Règlement que la Chambre adopte en toute autonomie. Il se réunit dans les périodes de sessions fixées par la Constitution, à savoir deux par année naturelle, la première de février à juin et la seconde de septembre à décembre.

En dehors de ces périodes, il existe la Députation permanente, qui garantit les pouvoirs de la Chambre. Cependant, les séances extraordinaires de la Plénière, des Commissions et des autres organes de la Chambre sont généralement convoquées en dehors des périodes ordinaires de sessions susmentionnées.

Outre la Plénière, composée de l'ensemble des membres du Congrès, la Chambre compte plusieurs organes qui forment deux grandes catégories : les organes de direction ou de gouvernance, d'une part, et les organes de travail, d'autre part. Les premiers qui organisent, dirigent et dirigent la Chambre sont la Présidence, le Bureau et le Conseil des porte-parole du Parti. Les organes de travail sont ceux qui participent directement à l'activité parlementaire, qu'il s'agisse de préparer les débats et les décisions de la plénière ou de régler les affaires elles-mêmes : Commissions, Sous-commissions, Sous-commissions chargées des rapports, Députation permanente et Secrétariat général ou Administration parlementaire.

Le Président est investi de la représentation de la Chambre et est élu par la Chambre elle-même au début de la législature.

En juillet, un nouveau parlement a été élu.

Situation politique

Politique interne¹

Avec 28% des suffrages et 130 députés (pour une majorité absolue de 176 sièges), le PSOE a remporté les élections législatives anticipées du 10 novembre 2019 (les quatrièmes depuis 2015), devant le Parti populaire (20,8%), de loin. -le parti de droite Vox (15,09%), Podemos (12,8%) et Ciudadanos (6,8%).

Le 12 novembre 2019, le PSOE et Podemos ont réussi à conclure un accord de gouvernement. Avec le soutien de plusieurs partis régionalistes, dont le Parti nationaliste basque, et l'abstention des députés de la gauche républicaine de Catalogne, Pedro Sánchez a remporté le vote d'investiture à la majorité simple le 7 janvier et a pu former un nouveau gouvernement le 13 janvier 2020. Il s'agit du premier exécutif de coalition dans l'histoire moderne de l'Espagne.

Pedro Sánchez a procédé à un important remaniement ministériel le 10 juillet 2021, avec sept nouveaux ministres. Ce gouvernement, plus jeune (moyenne d'âge 50 ans) et plus féminin (63% des portefeuilles, dont les 3 vice-présidents), a pour objectif de mettre en œuvre le plan de relance européen.

Élections municipales et régionales (pour 12 des 17 communautés autonomes) du 28 mai 2023. Le Parti socialiste ouvrier (PSOE) du Premier ministre Pedro Sánchez a subi de lourdes pertes aux élections locales espagnoles, le Parti populaire (PP) conservateur ayant pris le contrôle d'une série de mairies et de régions clés.

¹<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/espagne/presentation-de-l-espagne/>

Après une défaite surprise aux élections régionales de la coalition de Sánchez en mai 2023, des élections anticipées ont été convoquées pour le 23 juillet 2023.

Le président sortant Pedro Sánchez est sur le point de rester Premier ministre espagnol à la suite d'élections nationales peu concluantes au cours desquelles le Parti populaire de centre-droit a remporté le plus de voix mais n'a pas eu de voie claire pour former un gouvernement.

Comme prévu, aucun des principaux partis espagnols n'a obtenu de majorité gouvernementale. Avec 99 pour cent des voix comptabilisées, le Parti populaire avait 136 sièges, les Socialistes 122, le parti d'extrême droite Vox 33 et le parti de gauche Sumar 31.

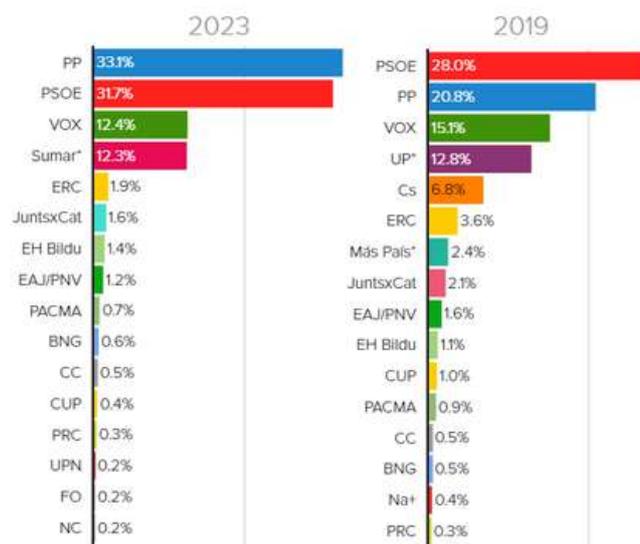
Avant le vote, le leader conservateur Alberto Núñez Feijóo a indiqué qu'il serait prêt à former un gouvernement de coalition avec Vox, mais les deux partis n'ont pas obtenu les 176 sièges nécessaires pour contrôler le Parlement espagnol.

[1https://www.politico.eu/article/spain-election-outcome-explained-pedro-sanchez-alberto-nunez-feijoo-socialist-popular-party-vox/](https://www.politico.eu/article/spain-election-outcome-explained-pedro-sanchez-alberto-nunez-feijoo-socialist-popular-party-vox/)
<https://www.politico.eu/article/spanish-elections-sanchez-holds-off-right-surge/>

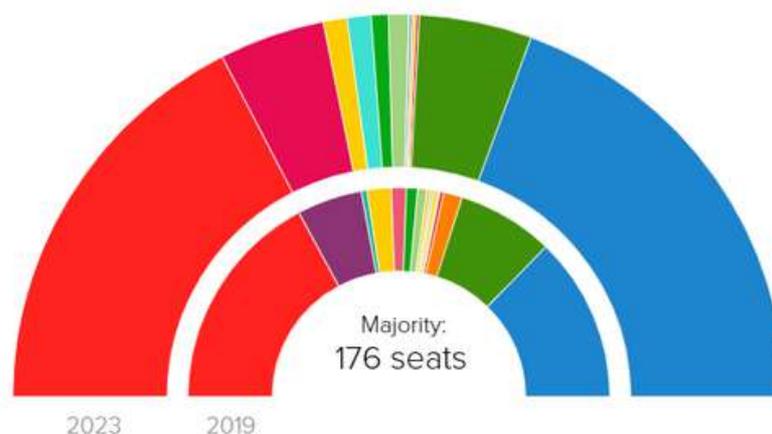
Résultats des élections générales de 2023¹

Le 23 juillet 2023, les électeurs ont élu les 350 sièges du Congrès espagnol. Le Parti populaire conservateur a réalisé de gros progrès et obtenu le plus grand nombre de voix. Les socialistes ont maintenu leurs résultats de 2019, mais leurs alliés de la coalition n'ont pas obtenu d'aussi bons résultats. Les partis indépendantistes catalans ont été blessés par la décision d'un grand nombre de leurs électeurs de s'abstenir, mais ils détiennent la clé du prochain gouvernement.

POPULAR PARTY SECURES THE MOST VOTES



*Parties below 0.1% not displayed. Sumar includes Podemos and Más País in 2023.
SOURCE: POLITICO research



SOURCE: POLITICO research

POLITICO

¹ <https://www.politico.eu/europe-poll-of-polls/spain/>

Le 27 septembre 2023, le chef du Parti populaire espagnol, Alberto Núñez Feijóo, n'a pas réussi à obtenir suffisamment de soutien au Parlement espagnol pour être nommé Premier ministre du pays.

Il aurait dû obtenir le soutien d'au moins 176 des 350 législateurs du Parlement – une majorité absolue – pour être confirmé comme Premier ministre lors du vote de mercredi. Mais seuls 172 députés ont voté en faveur de sa candidature, contre 178 contre.

Bien que le Parti populaire ait remporté le plus de voix lors des élections nationales de juillet, il n'a pas obtenu la majorité et sa proximité avec le parti d'extrême droite Vox a empêché Feijóo d'obtenir un soutien supplémentaire auprès des autres groupes parlementaires.

La Constitution espagnole exige que le Parlement vote sur la proposition de Feijóo de former un gouvernement une seconde fois dans les 48 heures. Le chef du Parti populaire n'a besoin que d'obtenir une majorité simple des suffrages – plus de oui que de non – mais une majorité de législateurs ont une fois de plus rejeté sa candidature.

Le Premier ministre par intérim et leader du Parti socialiste, Pedro Sánchez, est bien placé pour rester au pouvoir, mais pour ce faire, il devra convaincre les législateurs du groupe séparatiste catalan Junts de soutenir sa tentative de former un gouvernement.

Le rejet de la candidature de Feijóo déclenche automatiquement un compte à rebours pour de nouvelles élections en Espagne. Si les législateurs ne soutiennent pas Feijóo ou un autre candidat pour former un gouvernement dans un délai de deux mois, le parlement sera dissous et un nouveau vote aura lieu le 14 janvier 2024.

¹<https://www.politico.eu/article/spain-popular-party-alberto-nunez-feijoo-loses-first-vote-become-prime-minister-parliament/>



Le 3 octobre, le roi d'Espagne Felipe VI a ordonné au Premier ministre par intérim Pedro Sánchez de tenter de former un gouvernement. La tâche la plus difficile de Sánchez sera d'obtenir le soutien crucial du groupe séparatiste catalan Junts et de la Gauche républicaine de Catalogne (ERC), tous deux de

qui exigent une amnistie générale pour toutes les personnes impliquées dans l'échec du référendum sur l'indépendance catalane de 2017 et le consentement explicite de Madrid à organiser un nouveau vote sur l'autodétermination.

Même si Sánchez a indiqué qu'il était prêt à céder aux demandes d'amnistie, son parti socialiste rejette fermement la possibilité d'autoriser un nouveau vote pour l'indépendance.

Le leader socialiste devra travailler rapidement pour parvenir à des accords, car le rejet de Feijóo par les législateurs espagnols la semaine dernière a déclenché un compte à rebours de deux mois, à l'issue duquel le Parlement devra être dissous si aucun autre candidat au poste de Premier ministre n'obtient un soutien suffisant.

Si Sánchez ne parvient pas à obtenir le soutien d'une majorité des législateurs d'ici le 27 novembre, l'Espagne devra organiser de nouvelles élections le 14 janvier 2024.

[1https://www.politico.eu/article/spain-election-king-felipe-vi-ask-prime-minister-pedro-sanchez-form-government/](https://www.politico.eu/article/spain-election-king-felipe-vi-ask-prime-minister-pedro-sanchez-form-government/)

RAPPORT DE MISSION D'ÉVALUATION DES BESOINS DU BIDDH 13-16 JUIN 2023¹

Résumé¹

Le 29 mai 2023, suite aux résultats des récentes élections locales et régionales, le Premier ministre a annoncé la dissolution du Parlement et a convoqué des élections législatives anticipées le 23 juillet. De nombreux interlocuteurs du BIDDH et du MNA ont exprimé leur inquiétude quant au fait que les élections, en pleine période de vacances d'été, pourraient affecter la vivacité de la campagne, l'administration électorale et la participation électorale. Les électeurs éliront 350 membres du Congrès des députés selon un système proportionnel régional à liste fermée et 206 membres du Sénat à partir de listes ouvertes.

Le cadre juridique régissant le déroulement des élections est resté largement inchangé après les élections précédentes, à l'exception des nouvelles règles prévoyant une augmentation substantielle du vote par correspondance. En conséquence, de nombreuses recommandations antérieures du BIDDH restent sans suite, notamment celles liées à l'égalité du vote, à la transparence des réunions d'administration électorale et au financement de la campagne, aux restrictions d'éligibilité des candidats et à la couverture médiatique de la campagne. En outre, la loi ne contient aucune disposition relative à l'observation citoyenne ou internationale des élections. Tous les interlocuteurs du BIDDH et du MNA considèrent que le cadre juridique est propice à la tenue d'élections démocratiques.

¹<https://www.osce.org/files/f/documents/0/2/547184.pdf>

Les élections sont administrées par un réseau d'institutions gouvernementales, administratives et judiciaires, dont la Commission électorale centrale (CEC) et le ministère de l'Intérieur. Bien que les préparatifs électoraux se déroulent dans les délais, les autorités ont noté des défis logistiques principalement causés par la convocation d'élections anticipées et les délais qui en résultent, la demande accrue de vote par correspondance, ainsi que les difficultés à identifier un nombre suffisant de personnel électoral en raison de la période des fêtes. Tous les interlocuteurs du BIDDH et du MNA ont exprimé un haut niveau de confiance dans l'intégrité, l'impartialité et l'efficacité de l'administration électorale.

Tous les électeurs, tant nationaux qu'étrangers, peuvent voter par correspondance. Les amendements d'octobre 2022 à la loi électorale ont supprimé l'exigence de pré-inscription en personne pour le vote par correspondance depuis l'étranger, accordant ainsi le droit de vote à plus de deux millions d'électeurs. Combiné avec la période des fêtes et l'absence des électeurs de leur lieu de résidence habituelle, tous les interlocuteurs du BIDDH et du MNA s'attendent à une augmentation significative des votes par correspondance tant dans le pays qu'à l'étranger, mettant une pression organisationnelle supplémentaire sur les organes administrant les élections.

L'inscription sur les listes électorales est passive et tous les citoyens de plus de 18 ans ont le droit de voter, y compris ceux souffrant d'un handicap mental et psychosocial. Quelque 37,5 millions d'électeurs sont inscrits pour ces élections, dont quelque 2,3 millions à l'étranger. Les listes électorales étaient disponibles pour examen public avec la possibilité de rectifier les omissions. En général, aucun interlocuteur du BIDDH et du MNA n'a exprimé de préoccupation quant au caractère inclusif et exact des listes électorales.

Les partis politiques, leurs coalitions et groupes d'électeurs peuvent présenter des listes de candidats au Congrès des députés et au Sénat. La plupart des interlocuteurs du BIDDH et du MNA ont confirmé un processus d'inscription des candidats inclusif et raisonnable. Chaque liste doit respecter des quotas de genre pour garantir l'équilibre entre ses candidats. Les femmes sont bien représentées dans la vie politique et les partis politiques ont informé le BIDDH-NAM des différents mécanismes internes visant à promouvoir les candidatures féminines.

La période de campagne officielle s'étendra du 7 au 22 juillet. Aucun interlocuteur du BIDDH et du MNA n'a exprimé de préoccupation quant à sa capacité à faire campagne librement. Les méthodes de sensibilisation seront adaptées à la période des fêtes avec un accent particulier sur la promotion dans les médias et en ligne. Les partis prévoient de concentrer leurs campagnes sur les questions économiques et sociales, la stabilité du gouvernement, le changement climatique et l'immigration. De nombreux interlocuteurs du BIDDH et du MNA ont fait part de leurs inquiétudes quant à la propagation de la désinformation, en particulier de la part de certains partis politiques, et certains ont fait part de leurs inquiétudes concernant les fréquentes attaques verbales en ligne contre les candidates et la persistance des stéréotypes de genre dans les médias.

Les campagnes peuvent être financées par des fonds publics et privés. La loi fixe des limites aux dons et aux dépenses de campagne et prévoit des exigences de divulgation. Seuls les groupes politiques obtenant des sièges parlementaires bénéficient d'un remboursement partiel des dépenses de campagne par l'État. Lors des élections, la CEC et les commissions électorales provinciales contrôlent la conformité des campagnes avec les règles financières, et la Cour des comptes est chargée de vérifier les rapports de financement des campagnes. Dans l'ensemble, les interlocuteurs du BIDDH et du MNA n'ont pas soulevé de préoccupations particulières quant à la transparence du financement de la campagne, faisant référence à des mécanismes de contrôle efficaces et à la dépendance de la plupart des candidats à l'égard du financement public de leurs campagnes.

L'environnement médiatique est pluraliste. Les interlocuteurs du BIDDH et du MNA ont noté un caractère globalement libre des médias malgré la concentration importante de la propriété des médias et les sanctions pénales envisagées en cas de diffamation et d'insulte. La loi oblige les radiodiffuseurs publics et privés à respecter les principes de pluralisme, d'équité, de proportionnalité et de neutralité dans leur couverture des élections. Les radiodiffuseurs publics offrent aux candidats du temps d'antenne gratuit pour faire campagne et organiser des débats. Malgré les recommandations antérieures du BIDDH, il n'existe pas d'autorité nationale indépendante de surveillance des médias. La plupart des interlocuteurs des partis politiques du BIDDH et du NAM ont exprimé leur satisfaction globale quant à leur accès aux médias.

Le cadre juridique prévoit des délais courts pour engager et traiter les litiges électoraux et précise différentes voies de recours juridiques, notamment en ce qui concerne l'inscription des candidats et des électeurs, les questions liées aux médias et à la campagne ainsi que les résultats des élections. Seuls les candidats peuvent contester les résultats des élections. De nombreux interlocuteurs du BIDDH et du MNA ont fait état d'une confiance générale dans l'efficacité des recours offerts par l'administration électorale et les tribunaux en cas de litige électoral.



Tous les interlocuteurs du BIDDH et du MNA ont exprimé un haut niveau de confiance dans l'impartialité des différents organes administrant les élections et dans leur capacité à organiser des élections de manière transparente. Tous les interlocuteurs ont reconnu la tradition démocratique bien établie en Espagne ; néanmoins, ils se sont félicités d'une évaluation externe et d'une éventuelle activité d'observation du BIDDH comme moyen d'améliorer encore le processus électoral. Aucune préoccupation particulière n'a été exprimée concernant le respect des libertés fondamentales, l'inscription des électeurs et des candidats, le financement de la campagne et le règlement des litiges électoraux. Certains interlocuteurs du BIDDH et du MNA ont identifié des domaines spécifiques qui bénéficieraient d'un examen externe, tels que la mise en œuvre pratique du cadre juridique modifié, la conduite des opérations électorales, y compris l'augmentation attendue du vote par correspondance, ainsi que la conduite de la campagne, y compris sur les réseaux sociaux.

Sur cette base, le BIDDH-NAM recommande le déploiement d'une équipe d'experts électoraux (EET) pour les élections législatives anticipées de 2023. Compte tenu du nombre d'activités électorales simultanées se déroulant dans la région de l'OSCE, le déploiement d'une EET dépendra de la disponibilité des ressources. Le BIDDH encourage également les autorités à prendre en compte les recommandations et les questions préoccupantes de ses rapports précédents qui restent sans réponse.

Conclusions et recommandations

Tous les interlocuteurs du BIDDH et du MNA ont exprimé un haut niveau de confiance dans l'impartialité des différents organes administrant les élections et dans leur capacité à organiser des élections de manière transparente. Tous les interlocuteurs ont reconnu la tradition démocratique bien établie en Espagne, mais ils ont néanmoins accueilli favorablement une évaluation externe et une éventuelle activité d'observation du BIDDH comme moyen d'améliorer encore le processus électoral. Aucune préoccupation particulière n'a été exprimée concernant le respect des libertés fondamentales, l'inscription des électeurs et des candidats, le financement de la campagne et le règlement des litiges électoraux.

Certains interlocuteurs du BIDDH et du MNA ont identifié des domaines spécifiques qui bénéficieraient d'un examen externe, tels que la mise en œuvre pratique du cadre juridique modifié, la conduite des opérations électorales, y compris l'augmentation attendue du vote par correspondance, ainsi que la conduite de la campagne, y compris en matière sociale. réseaux.

Sur cette base, le BIDDH-NAM recommande le déploiement d'une équipe d'experts électoraux (EET) pour les élections législatives anticipées de 2023. Compte tenu du nombre d'activités électorales simultanées se déroulant dans la région de l'OSCE, le déploiement d'une EET dépendra de la disponibilité des ressources. Le BIDDH encourage également les autorités à prendre en compte les recommandations et les questions préoccupantes de ses rapports précédents qui restent sans réponse.



La situation économique



Economie et commerce¹

Les secteurs les plus importants de l'économie espagnole en 2020 sont l'administration publique, la défense, l'éducation, la santé humaine et les activités sociales (20,5 %), le commerce de gros et de détail, les transports, l'hébergement et la restauration (19,7 %) et l'industrie (16,1 %).

Le commerce intra-UE représente 61 % des exportations espagnoles (France 16 %, Allemagne 11 % et Italie 8 %), tandis que hors UE, 8 % vont au Royaume-Uni et 5 % aux États-Unis.

En termes d'importations, 57 % proviennent des pays de l'UE (Allemagne 14 %, France 11 % et Italie 7 %), tandis qu'en dehors de l'UE, 9 % proviennent de Chine et 4 % des États-Unis.

Après avoir fortement chuté dans le contexte de la crise sanitaire du Covid 19 (-11,3%), le PIB espagnol a augmenté de 5,5% en 2021 et de 5% en 2022. En 2022, la baisse du chômage (taux de 12,6% au troisième trimestre 2022) s'accompagne par une inflation élevée (+7,3% sur un an en octobre 2022). La prévision de croissance du gouvernement pour 2023 s'élève à 2,1%.

Après un premier paquet de mesures de 16 milliards d'euros en 2022 pour limiter l'impact de la hausse des prix suite à la guerre en Ukraine, le gouvernement espagnol a annoncé fin décembre un nouveau plan de 10 milliards d'euros supplémentaires pour les prolonger pendant 6 mois. mois et suspendre temporairement la TVA sur les produits alimentaires de base (pain, farine, lait, etc.) ainsi que financer une réduction de 30% sur le coût des transports publics urbains et interurbains.

¹ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/espagne/presentation-de-l-espagne/>
<https://european-union.europa.eu/principles-countries-history/country-profiles/spain-en>

La situation économique en chiffres¹

Indicateurs	2023	2024
PIB	1,492.43\$	
croissance du PIB (% yoy)	2	1,9
Inflation (% , yoy)	3,6	2,9
Chômage (%)	11,6	
Dette publique (% du PIB)	112.8 %	
Solde du compte courant (% du PIB)	2m4	

¹ <https://issuu.com/oecd.publishing/docs/spain-oecd-economic-outlook-june-2023?fr=sMTdINTUwNTY2MTA>

2023 Commission Country Report¹

Aperçu de l'économie et de l'emploi

L'Espagne a bien résisté aux effets de la guerre d'agression russe contre l'Ukraine.

- Le PIB réel a augmenté de 5,5% l'année dernière
- principalement tirée par la demande extérieure, notamment un rebond significatif du tourisme international, et par le dynamisme de la consommation privée
- Cette dernière a été soutenue par un marché du travail résilient et des mesures de soutien budgétaire.
- Cependant, la perte de pouvoir d'achat, le durcissement des conditions financières et l'incertitude économique ont pesé lourdement sur les dépenses privées au cours du second semestre,
- les ménages vulnérables et à faible revenu étant particulièrement touchés

Le marché du travail est resté remarquablement résilient L'emploi a augmenté l'année dernière de 3,1 %, dépassant les niveaux d'avant la pandémie.

- atteignant près de 70 % de la population en âge de travailler, mais restant inférieure à la moyenne de l'UE.
- Suite à la réforme du marché du travail de 2021, le nombre d'employés temporaires a régulièrement diminué dans le secteur privé dans un contexte de création d'emplois continue
- Le taux de chômage a encore baissé pour atteindre 12,9 %, soit le taux le plus bas depuis 2008.
- Toutefois, ce chiffre reste presque le double de la moyenne de l'UE, avec des poches structurelles de vulnérabilité, notamment un chômage de longue durée et des jeunes très élevé et une part toujours élevée de contrats à durée déterminée dans le secteur public.

¹https://economy-finance.ec.europa.eu/system/files/2023-05/SWD_2023_609_1_EN_autre_document_travail_service_part1_v4.pdf

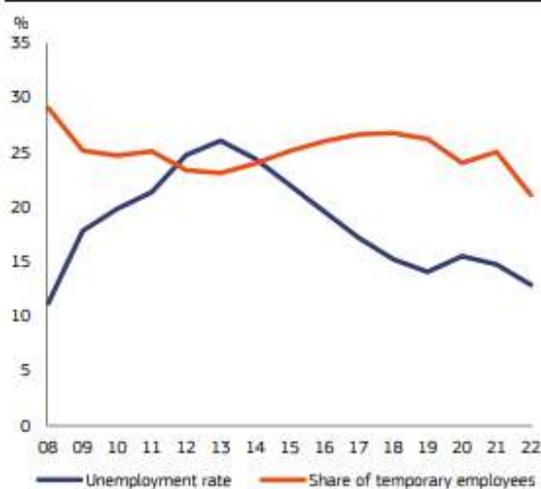
Une croissance modérée des salaires nominaux associée à une inflation élevée ont entraîné une baisse des salaires réels

- La croissance du salaire nominal par habitant est restée modérée en 2022 (2,9 %), bien inférieure à l'inflation, ce qui a entraîné une baisse substantielle en termes réels (-5 %).

Le choc énergétique a été principalement canalisé par les prix des importations

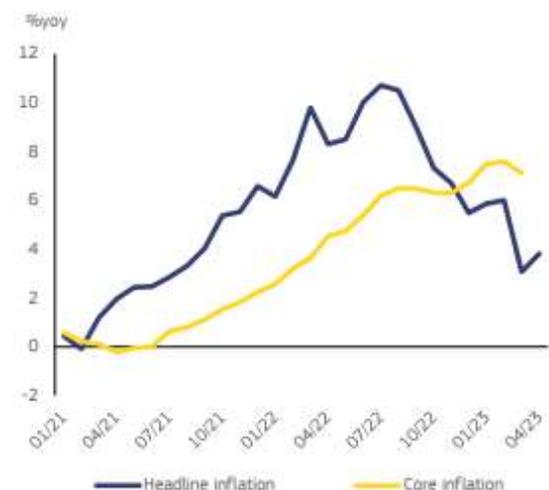
- Malgré une faible exposition directe aux ruptures d'approvisionnement, l'Espagne est fortement dépendante des marchés internationaux.
- La flambée des prix de l'énergie a contribué à faire grimper l'IPCH, qui a culminé durant l'été et s'est établi en moyenne à 8,3 % en 2022 (voir graphique 1.2).
- De manière générale, l'inflation a ralenti au second semestre de l'année dernière grâce à une baisse de l'inflation énergétique et à des effets de second tour limités sur les salaires. Cependant, la répercussion sur les biens et services s'est accélérée, en particulier sur les produits alimentaires et l'hôtellerie, entraînant une hausse des prix pour les consommateurs.

Graph 1.1: Unemployment rate (% of labour force) and share of temporary employees (% of total employees) (2008-2022)



Source: INE, own calculations.

Graph 1.2: HICP headline and core inflation (% y-o-y rate) (2021-2023)



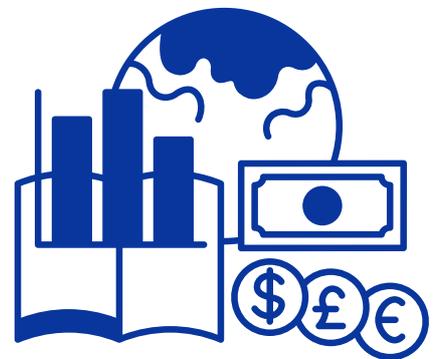
(1) Core inflation: excluding energy and unprocessed food
Source: Eurostat, own calculations.

La compétitivité a fait preuve de résilience face au choc énergétique

- Les termes de l'échange se sont considérablement détériorés en 2022,
- mais les gains de productivité du travail et les augmentations modérées des salaires ont contribué à maintenir la compétitivité-coûts,
- tandis que les bénéfices unitaires se sont fortement redressés.
- Les résultats des exportations ont été très positifs, soutenus par la reprise du tourisme international, contribuant à permettre à l'Espagne de regagner des parts de marché mondiales.

Le déficit budgétaire a continué de diminuer malgré des mesures importantes visant à réduire l'impact des prix de l'énergie

- Le coût des mesures gouvernementales visant à atténuer l'impact du choc énergétique en 2022 est estimé à 1,6% du PIB,
- dont seulement 0,5 % du PIB représentait des mesures ciblées en faveur des entreprises et des ménages vulnérables (voir encadré 1).
- La hausse à deux chiffres des recettes fiscales a compensé l'impact de ces mesures et contribué à réduire le déficit budgétaire de 6,9% du PIB en 2021 à 4,8% en 2022.
- Le taux d'endettement a également diminué, passant de 118,3 % du PIB en 2021 à 113,2 % en 2022, soutenu par une forte croissance du PIB nominal.



L'économie devrait croître de 1,9 % en 2023.

- Les risques qui pèsent sur les perspectives sont l'impact d'un resserrement prolongé des conditions financières et la matérialisation de nouvelles perturbations sur les marchés de l'énergie.
- Le PIB devrait progressivement se redresser au cours de cette année, soutenu par une consommation privée plus forte et une nouvelle normalisation du tourisme.
- La mise en œuvre du plan pour la reprise et la résilience (voir annexe 3) et des programmes de politique de cohésion (voir annexe 4) devrait également stimuler la croissance des investissements.
- Une création modérée d'emplois soutiendra de nouvelles réductions du taux de chômage à 12,7 % en 2023

L'inflation globale annuelle devrait progressivement ralentir et atteindre 4 % en 2023

- Une inflation plus faible est attendue en raison de la poursuite de la modération attendue des prix de l'énergie.
- L'inflation sous-jacente devrait quant à elle rester à des niveaux élevés au cours de la période de prévision.

La croissance du salaire nominal par habitant devrait s'accélérer en 2023 pour atteindre 3,9 %, soit légèrement en dessous de l'inflation.

- Le gouvernement a augmenté le salaire minimum de 8% pour 2023,
- jusqu'à 1 080 EUR bruts par mois (14 versements par an).
- Dans le secteur public, le budget prévoit une augmentation des salaires de 2,5 % pour 2023 ; ce chiffre pourrait être augmenté d'un point de pourcentage en fonction de l'évolution de l'inflation et du PIB nominal.
- À l'avenir, l'accord salarial pluriannuel conclu dans le cadre du processus de dialogue social contribuera à limiter les effets de second tour et à atténuer la perte de pouvoir d'achat induite par l'inflation, tout en garantissant la protection de la compétitivité.

Les vulnérabilités macroéconomiques liées à une dette privée, publique et extérieure élevée diminuent mais restent présentes



- Favorisés par une croissance élevée du PIB nominal, de solides performances à l'exportation et la résilience du marché du travail, les ratios d'endettement privé, public et extérieur ont diminué en 2022.
 - Pourtant, ils restent à des niveaux encore élevés (voir annexe 22).
 - La réduction de l'endettement public et privé devrait ralentir
- en baisse cette année compte tenu de la détérioration des perspectives économiques et du resserrement des conditions financières (voir annexe 18).
 - De nouvelles réductions de la dette extérieure resteront également conditionnées à l'évolution du marché de l'énergie, notamment à de nouvelles perturbations potentielles de l'approvisionnement énergétique.

Progress on the recovery and resilience plan in 2022

Le plan espagnol pour la reprise et la résilience (PRR) vise à relever les principaux défis liés à la transition verte, à la transition numérique et à la résilience économique et sociale.

- Il comprend 102 réformes et 112 investissements soutenus par 69,5 milliards d'euros de subventions, représentant 6,5 % du PIB (voir annexe 3 pour plus de détails).
- Les mesures RRP mises en œuvre jusqu'à présent comprennent
 - les réformes du marché du travail,
 - une première série de réformes des retraites,
 - modernisation de l'Agence de l'administration fiscale et prévention de la fraude fiscale,
 - approbation de la stratégie de santé publique,
 - et un examen de
 - Droit de l'insolvabilité,
 - la loi sur la science, la technologie et l'innovation,
 - la loi sur les Télécommunications,
 - la loi sur le système intégré de formation professionnelle
 - et la loi générale sur la communication audiovisuelle.

-
- Selon les données publiées par les autorités espagnoles, les investissements soutenus par le PRR sont en bonne voie et 78 % des plus de 50 milliards d'euros budgétisés en 2021 et 2022 avaient été engagés à la fin de 2022.
 - 19,6 milliards d'euros ont été transférés aux régions pour mettre en œuvre les investissements dans le cadre du PRR. L'encadré 1 contient un résumé des principaux résultats attendus en 2023 et 2024.

La mise en œuvre du plan espagnol pour la reprise et la résilience est jusqu'à présent bien avancée, mais elle se heurte à certains défis à l'avenir.

- L'Espagne a soumis 3 demandes de paiement, correspondant à 121 étapes et objectifs du plan et aboutissant à un décaissement global de 28 milliards d'euros.
- Même si l'Espagne figure parmi les États membres les plus avancés dans la mise en œuvre du plan, elle s'attend désormais à le réviser pour plus que doubler sa taille.
- Cela devrait s'accompagner d'une capacité administrative suffisante pour garantir l'absorption efficace et efficiente des fonds destinés à la reprise et à la résilience ainsi que des autres fonds disponibles au niveau européen et national.
- En particulier, l'Espagne a exprimé son intention de demander 84 milliards d'euros de prêts et bénéficiera d'une allocation de subventions RRP plus élevée.
- Le plan révisé comprendra également un chapitre REPowerEU, qui sera financé au moins en partie par les subventions REPowerEU supplémentaires.

Accompagner la transition verte

Des réformes ont été approuvées pour ouvrir la voie à une part plus élevée des sources d'énergie renouvelables

- L'Espagne a lancé des appels à candidatures pour soutenir à la fois les installations d'énergies renouvelables intégrées dans les bâtiments et les processus de production, ainsi que les communautés d'énergies renouvelables.
- Le cadre des bacs à sable réglementaires prévoit un environnement de test qui permettra aux acteurs du marché de l'électricité d'obtenir des exemptions réglementaires pour tester des solutions innovantes dans le secteur de l'énergie.

-
- L'Espagne a également adopté un système de garanties d'origine pour vérifier l'origine des gaz prétendant être renouvelables, dont l'hydrogène.
 - L'initiative REPowerEU offre une opportunité unique d'intensifier et de soutenir les mesures liées à l'énergie afin de renforcer davantage les objectifs de décarbonation de l'Espagne.

L'Espagne a adopté un nouveau cadre pour un développement méthodique de la mobilité

- Une stratégie a été approuvée pour accroître la sécurité et la durabilité du réseau de mobilité.
- Cela passera par une meilleure protection des personnes et des biens, et en donnant la priorité à la mobilité quotidienne, à l'équité économique et sociale, à l'efficacité énergétique et à la lutte contre le changement climatique.
- En outre, la stratégie comprend des mesures visant à améliorer la connectivité du système de transport, y compris la connectivité multimodale, grâce à la numérisation du réseau et au progrès technologique.
- L'Espagne a également pris des mesures importantes en matière d'électromobilité, notamment en renforçant le cadre opérationnel et réglementaire.
- Cela facilitera le déploiement d'infrastructures de recharge pour stimuler l'utilisation des véhicules électriques, y compris l'obligation d'installer des points de recharge dans les parkings attenants aux bâtiments résidentiels et non résidentiels.

Les transports restent fortement dépendants des carburants pétroliers.

- Le secteur est responsable d'une part importante des émissions de gaz à effet de serre et contribue à la pollution de l'air, qui reste supérieure à la moyenne de l'UE (voir annexe 8).
- L'insuffisance des infrastructures et de l'accès aux transports publics reste une préoccupation dans les zones rurales. Le déploiement de l'électromobilité est sous-développé tant du côté de l'offre que de la demande.
- Les mesures incluses dans le RRP ont le potentiel de transformer les transports urbains/métropolitains et de renforcer le réseau transeuropéen de transport, en contribuant à l'introduction de nouvelles technologies dans le secteur.

Cortes de Castilla la Mancha¹

Les Cortes de Castille-La Manche sont l'organe législatif de la communauté autonome espagnole de Castille-La Manche, dont le siège est situé dans l'ancien couvent de San Gil, situé dans la rue Bajada del Calvario de la ville de Tolède.



Les Cortes de Castilla-La Mancha sont l'un des trois organes qui composent la Junta de Comunidades de Castilla-La Mancha, avec le Conseil de gouvernement et la présidence de la Junta de Comunidades. Ils sont actuellement composés de 33 députés représentant les cinq provinces qui composent la Communauté, 42,5% des députés sont des femmes.

Les Cortes de Castille-La Manche sont composées de 33 députés. Ceux-ci sont élus par les cinq circonscriptions électorales de Castille-La Manche, qui correspondent elles-mêmes aux cinq provinces de la communauté autonome. Chacun élit un nombre différent de députés. Chaque province dispose d'un minimum initial de 3 députés. Les 18 députés restants sont répartis entre les provinces proportionnellement à leur population.

Les Cortes de Castilla-La Mancha constituent le pouvoir législatif de la Junta de Comunidades de Castilla-La Mancha, où réside la volonté populaire à travers les députés élus au suffrage universel, égal, libre, direct et secret. Selon le Statut d'Autonomie, ses membres sont élus pour un mandat de quatre ans, qui doit à la fois être proportionnel et assurer la représentation des différentes zones du territoire de la Région. Dans son article 10 récemment modifié, il précise qu'ils seront formés de 25 à 35 députés et que ceux-ci seront élus dans les circonscriptions provinciales selon les termes établis par une loi électorale approuvée par les tribunaux autonomes.

Le même article 10 précise également que les élections seront convoquées par le Président de la Junta de Comunidades, dans les termes prévus par la loi qui réglemente le régime électoral général, afin qu'elles aient lieu le quatrième dimanche de mai tous les quatre ans, contrairement aux communautés autonomes du Pays basque, de Catalogne, de la Communauté valencienne, d'Aragon, de Galice et d'Andalousie dont le président a le pouvoir de convoquer des élections à tout moment.

Président du Cortes de Castilla la Mancha



Pablo Bellido Acevedo (né le 23 avril 1976 à La Línea de la Concepción, Cadix) occupe actuellement le poste de président des Cortes de Castilla-La Mancha, dans la Xe législature du parlement de cette communauté autonome. Il a été élu en séance plénière le 19 juin 2019 avec un total de 23 voix sur les 33 exprimées à la chambre, la 19 du Groupe Parlementaire du PSOE et les quatre du Groupe Parlementaire des Citoyens.

Il a été maire d'Azuqueca de Henares (Guadalajara) entre 2007 et 2015. Depuis mars 2012, il est également secrétaire général du PSOE dans la province de Guadalajara et de 2016 à 2019, il a été député au Congrès des députés de la province de Guadalajara.

1 <https://www.cortesclm.es/index.php/composicion>

Informations utiles

Addresses importantes

Hotel Information



Hotel Rafael Pirámides

P.º de las Acacias, 40,
28005 Madrid

Tel: +34 915 17 18 28

Musée, 18 octobre



Prado Museum

C. Ruiz de Alacron, 23,
29014 Madrid

Restaurant ,18 octobre



Restaurant Murillo Café

C. Ruiz de Alacron, 27,
Madrid

Musée, 19 octobre



Museo Nacional Centro de Arte Reina Sofía

C. de Sta. Isabel, 52, 28012
Madrid

Informations utiles

Addresses importantes

Restaurant, 19 octobre



La Lonja del Mar
Plaza de Oriente, 6, 28013
Madrid

Sénat



Bailén, 3. 28071 Madrid

Congrés des députés



1, Plaza de las Cortes,
28014 - MADRID

Municipalité de Madrid



C. de Montalbán, 1, 28014
Madrid

Informations utiles

Points de rencontre

Visite guidée
de Madrid

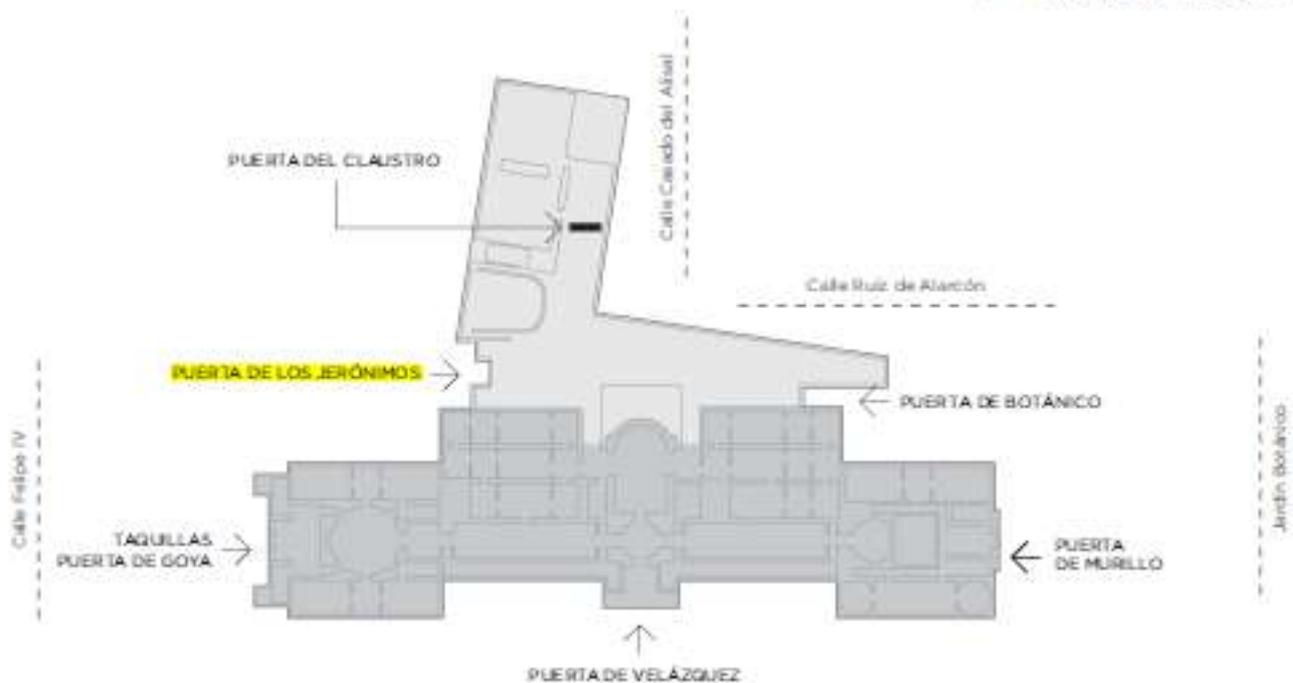
Point de départ de l'hôtel à 17.00

Jeronimos Gate

Prado Museum

MUSEO NACIONAL
DEL PRADO

EDIFICIO JERÓNIMOS
EDIFICIO VILLANUEVA



Informations utiles

Transports

Taxis: Le taxi officiel de Madrid est blanc avec une bande diagonale rouge sur la porte d'entrée. S'ils sont libres, il affichera un feu vert sur le toit.



**Aéroport -
l'hôtel:**

Taxi - prix fixe de 30 euros

Train (44 mins): Adolfo Suárez Madrid-Barajas Aéroport, prenez

- **C1** (Direction Estación de tren Pirámides, Prix = 2,6 €)
- Sortez la station Estación de tren Pirámides
- Marchez jusqu'à ce que vous arrivez à l'hôtel

Informations utiles

Numéros de téléphone importants

Elisabetta Fonck +32 473 64 67 46

Pilar Ramos Carbonero +32 476 37 86 56